



Les
ingrédients
du succès



Rapport annuel 2007

Hier aujourd'hui demain

Innover pour nourrir notre monde

Fédération
des producteurs
de bovins
du Québec



Sommaire

Le mot du président	2
Les activités générales en 2007	5
Les activités de mise en marché	11
Du syndicalisme d'affaires	21
Le Conseil d'administration	24
Les syndicats régionaux	25



Notre mission

Dans le but d'assurer à tous les producteurs de bovins du Québec le meilleur revenu net possible, procurant ainsi une qualité de vie décente, la Fédération des producteurs de bovins du Québec se donne pour mission :

- de soutenir le développement et la croissance des entreprises, de la production et de l'ensemble de l'industrie bovine du Québec, en vue d'offrir à notre client ultime, le consommateur, un produit de qualité répondant à ses exigences;
- de gérer efficacement les mécanismes de mise en marché collectifs, tout en respectant le rythme de développement de chaque secteur de production;
- de supporter la mise en commun de préoccupations particulières aux secteurs de production ainsi que la recherche de solutions pouvant bénéficier à l'ensemble des producteurs.



Hier aujourd'hui demain

Innovier pour nourrir notre monde

Le mot du président

Des moments intenses, les producteurs de bovins du Québec en, ont vécu en 2007, une année qui aura été moins heureuse que d'autres, à bien des égards. Afin de redresser la situation, les interventions de la Fédération ont été multiples et menées sur plusieurs fronts. Vous serez à même de juger de l'étendue de nos actions à l'intérieur de ces pages. Il me fait ainsi plaisir de vous soumettre le rapport annuel 2007, qui dresse un bilan des activités de l'année et qui énumère certains des enjeux pour l'année 2008.

DE L'AIDE FINANCIÈRE, ÇA PRESSE!

En 2007, la situation dans le secteur des bovins a été laborieuse partout au Québec et au Canada. Elle le demeure encore aujourd'hui. Jusqu'à maintenant, les annonces du gouvernement fédéral sont loin de répondre aux attentes et aux besoins des producteurs. La flambée du dollar canadien, le ralentissement et la fermeture de certains abattoirs canadiens, et surtout, la mise en place, le 12 juillet dernier, de nouvelles normes fédérales de gestion des MRS sont tous des éléments qui ont fortement marqué nos cinq secteurs de production et qui continuent considérablement à nuire à la compétitivité de nos fermes et de nos abattoirs. En imposant à l'industrie canadienne de l'abattage une réglementation plus sévère qu'aux États-Unis sur la question des MRS, le gouvernement fédéral a ouvert le marché canadien à une concurrence déloyale de l'industrie américaine. La situation est d'autant plus critique avec un dollar fort qui favorise les importations de viande bovine.

Tout au long de l'année 2007, au-delà des efforts quotidiens de nos agences de vente pour aller chercher le meilleur prix possible sur les marchés, la Fédération est intervenue auprès des gouvernements provincial et fédéral afin de réclamer un meilleur soutien aux producteurs. Les producteurs québécois et canadiens étouffent avec des prix ridiculement bas alors que les coûts de production sont fortement à la hausse. Des mesures d'aide permettant à l'industrie de se conformer à la nouvelle réglementation et de demeurer compétitive sont également nécessaires.

Dans l'année qui vient, la Fédération continuera d'insister sur ces demandes. Il en va de la survie de nos fermes et de notre capacité d'abattage, rien de moins. On ne peut imaginer retomber dans le piège de la dépendance aux abattoirs extérieurs. Transformer ici notre production, c'est un premier pas vers la souveraineté alimentaire et la possibilité de continuer, tous ensemble, à « nourrir notre monde ».

LES DÉFIS SONT DE TAILLE

En 2007, nous avons également participé aux travaux de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Des idées innovatrices, nous en avons proposé aux commissaires. Certaines ont été retenues, notamment notre approche de partenariat en mise en marché, sur la base de plans conjoints administrés par les producteurs, l'accélération de l'implantation de la traçabilité jusqu'au consommateur et l'application du principe de réciprocité pour les produits importés. D'autres éléments nous inquiètent profondément, qu'il s'agisse de la sécurité du revenu que l'on propose d'étendre à l'ensemble des productions, mais sans y injecter des fonds additionnels ou encore de la remise en question de notre unicité syndicale, justement là où la collectivité agricole puise sa force. Difficile également de comprendre pourquoi les distributeurs et les détaillants alimentaires n'ont pas été contraints d'allouer un minimum d'espace tablette aux produits québécois. Et de plus, quoi penser de l'absence d'écho à une approche de réglementation intelligente en environnement, une réglementation qui s'appuie sur les composantes du développement durable et qui est réellement adaptée aux spécificités de chacun des secteurs de production!

La réglementation environnementale figurera d'ailleurs parmi nos priorités en 2008. Forte des conclusions très favorables de l'étude sur *l'Évaluation des impacts de la réglementation concernant la pratique du stockage de fumier au champ dans le secteur agricole* qui a démontré que les contraintes imposées à l'égard de l'utilisation de la technique des amas au champ sont incohérentes avec le concept de développement durable, la Fédération poursuivra ses interventions auprès du gouvernement provincial, dans le but de rétablir, sans restrictions, la gestion des fumiers solides en amas au champ. Sachant que le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) sera révisé et déposé à l'automne 2008, nos actions auprès des décideurs seront encore plus intensives et ciblées afin que cette pratique soit pleinement intégrée au règlement.

NOS RECETTES DE SUCCÈS

Hier, aujourd'hui, demain : innover pour nourrir notre monde constitue la marque de commerce des producteurs de bovins du Québec, en quelque sorte, notre spécificité. On remarque qu'à travers le temps, grâce à des valeurs collectives solides, les producteurs de bovins ont toujours su choisir les bons ingrédients pour réussir à se réinventer et à trouver des solutions audacieuses pour résoudre des problèmes toujours plus complexes. La création de partenariats structurants et complémentaires à nos compétences s'inscrit dans cette voie. Malgré les revers et les difficultés rencontrés, cela demeure la route à suivre pour aller chercher dans le marché, la juste part qui nous revient.

À court, moyen et long terme, ce sont nos recettes maison gagnantes, celles qui nous permettent de réussir à produire et à offrir aux consommateurs une viande saine, de qualité, au plus bas coût possible, tout en contribuant au développement économique, social et durable du Québec.

Michel Dessureault,
Le président

*« On a trouvé en bonne politique
le secret de faire mourir de faim
ceux qui, en cultivant la terre,
font vivre les autres. »
Voltaire 18^e siècle.*

Deux siècles plus tôt,
ce philosophe français alertait
déjà la population sur la difficile
réalité financière des artisans de
l'agriculture, pour parvenir
à nourrir « le monde ».







*Les activités
générales
en 2007*



COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE

Le 28 juin 2006, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois a été créée afin de faire un état de la situation sur les enjeux et les défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, d'examiner l'efficacité des interventions publiques actuellement en place, d'établir un diagnostic et de formuler des recommandations sur les adaptations à faire.

La Fédération s'est présentée devant la Commission le 28 août 2007. Parmi les principaux messages transmis, mentionnons les retombées économiques et sociales de la production bovine au Québec, la nécessité d'une réglementation environnementale intelligente, la traçabilité, la règle de réciprocité avec nos partenaires commerciaux, la sécurité du revenu ainsi que l'importance que notre Plan conjoint, administré exclusivement par les producteurs, soit toujours utilisé comme un réel levier de développement du secteur des bovins et de la filière bovine.

SÉCURITÉ DU REVENU

Fonds d'assurance et taux de cotisation

À La Financière agricole du Québec (FADQ), le fonds global d'assurance est actuellement déficitaire. Les fonds d'assurance des productions bovines le sont aussi, sauf dans le secteur des veaux de grain.

L'entente budgétaire entre le gouvernement et la FADQ a été prolongée jusqu'au 31 mars 2008. L'obtention d'un financement suffisant pour permettre l'atteinte de l'équilibre budgétaire à la FADQ pose un défi de taille pour les prochaines années.

Mise à jour des modèles de ferme

Les nouveaux modèles de coûts de production veaux de grain et veaux de lait sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007. Les études de coûts de production veaux d'embouche et bouvillons d'abattage ont également été complétées cette année. Dans le bouvillon d'abattage, le nouveau modèle s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2008. La FADQ a reporté l'application du nouveau modèle pour le secteur des veaux d'embouche. Ce dernier entrera en vigueur en même temps qu'un nouveau mode de compensation qui tient compte à la fois des vaches en inventaire et du gain de poids des veaux produits.

Évaluation périodique des programmes complémentaires

Le processus d'évaluation des programmes complémentaires s'est poursuivi en 2007. Depuis la mise en place de l'ASRA, il y a 31 ans, c'est la première fois qu'elle était soumise au processus gouvernemental d'évaluation des programmes.

Dans le cadre de ce processus, la Fédération a déposé des mémoires sur le secteur des bovins de boucherie (veaux d'embouche et bouvillons) et les secteurs des veaux de grain et des veaux de lait.

Les mémoires de la Fédération couvrent les fondements des programmes d'ASRA, le respect des conditions préalables aux programmes d'ASRA (identification d'un risque objectif et mesurable, mise en marché ordonnée et efficace, obtention d'un prix optimal sur le marché), ainsi que les résultats et le rendement de l'intervention des programmes d'ASRA. De nombreuses rencontres et discussions avec l'évaluateur et le comité d'évaluation de la FADQ ont également eu lieu dans les quatre secteurs concernés.



Nouveaux programmes fédéraux

En 2007, Agriculture et Agroalimentaire Canada a mis en place de nouveaux programmes visant à soutenir le secteur agricole canadien. Les programmes « Indemnité pour coûts de production » (ICP) et « Agri-Investissement » visent à remplacer en partie le PCSRA. Comme ces programmes tiennent compte de toutes les activités agricoles de la ferme, l'arrimage avec l'ASRA (par production) est très complexe. Les discussions se poursuivent avec la FADQ pour atténuer les écarts.

PAIEMENTS ANTICIPÉS DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

Le Programme de paiements anticipés (PPA) proposé par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est dorénavant accessible au secteur animal. La Fédération, qui agira à titre d'agent d'exécution du programme au Québec, travaille présentement, en collaboration avec d'autres fédérations concernées, pour identifier les moyens d'administrer efficacement le PPA et d'offrir le meilleur service possible aux producteurs.

Le cadre se doit d'être rigoureux, puisque l'agent d'exécution est en partie responsable des défauts de paiement, le cas échéant. En raison du grand nombre de participants potentiellement intéressés au programme, la Fédération développe actuellement un système de gestion informatique complet, efficace et fiable.

Toutes les informations nécessaires à la compréhension et à l'application du PPA seront diffusées aux producteurs avant la mise en place du programme prévue pour le printemps 2008.

AMAS AU CHAMP

Le Règlement sur les exploitations agricoles sera modifié à l'automne 2008. Afin de s'assurer que la future réglementation soit adaptée aux réalités de la production bovine, la Fédération a mandaté une firme pour évaluer si le REA actuel répondait aux principes de la « réglementation intelligente ». Le rapport final de *L'Évaluation des impacts de la réglementation concernant la pratique du stockage de fumier au champ dans le secteur agricole* dresse un portrait des bénéfices et des coûts associés à la réglementation actuelle sur les amas au champ. L'étude démontre clairement que la présente réglementation n'est pas cohérente avec le concept de développement durable parce qu'elle restreint trop le recours aux amas de fumier solide entreposés au champ.

La Fédération réalise présentement un projet de suivi spécifique des producteurs utilisant la technique d'entreposage temporaire du fumier en amas au champ, en collaboration avec plusieurs fédérations spécialisées et l'UPA. Ce projet, auquel participent 33 exploitations agricoles et 32 agronomes et techniciens, permettra de préciser les éléments de gestion qui contribuent à éviter que les eaux contaminées atteignent les eaux de surface. Il permettra aussi d'éclairer les décideurs en vue de la modification réglementaire prévue pour l'automne 2008.

Enfin, la Fédération est intervenue sur plusieurs tribunes et auprès de décideurs politiques afin de faire part de ses préoccupations concernant la réglementation environnementale. La Fédération a aussi exprimé ses propositions lors de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois et de la Commission des transports et de l'environnement sur le projet de stratégie de développement durable du gouvernement.

MRS

Au Canada, depuis le 12 juillet 2007, l'utilisation des farines animales contenant des matières à risque spécifiées (MRS) est interdite dans les aliments de tous les animaux d'élevage. Aux États-Unis, les MRS des bovins peuvent toujours être transformées en farines animales servies aux volailles et aux porcs.

L'absence d'harmonisation réglementaire entre les deux pays affaiblit considérablement la compétitivité des abattoirs canadiens et de l'ensemble de la filière bovine canadienne. Afin de remédier à la situation, la Fédération a demandé au gouvernement fédéral de soutenir financièrement l'industrie bovine et les producteurs pour les coûts supplémentaires engagés. Les aides actuellement offertes ne sont pas suffisantes.

RÉCUPÉRATION DES ANIMAUX MORTS ET BIOCARBURANTS

Depuis les cinq dernières années, la hausse des frais de récupération pour les producteurs agricoles a entraîné une diminution du volume d'animaux morts récupérés. Certaines régions ne sont d'ailleurs toujours pas adéquatement desservies par le « réseau » de récupération.

De plus, la nouvelle réglementation de juillet 2007 sur les MRS augmente les coûts d'équarrissage. Le volume d'animaux morts récupérés ne devrait donc pas augmenter, accroissant ainsi le risque d'écllosion de problèmes de santé publique et environnementaux.

Un groupe de travail MAPAQ/UPA/FPBQ a été mis en place afin de dresser un portrait de la situation, d'en dégager les principaux enjeux et d'explorer différentes solutions.

De plus, la Fédération a mandaté les firmes SNC-Lavalin, Deloitte et CGI pour évaluer la faisabilité d'implanter une usine transformant les résidus d'animaux en biocarburant. Le plan d'affaires démontre que l'usine peut être rentable, mais que le projet nécessite des investissements importants et des sécurités d'approvisionnement. Le projet suit son cours.



CENTRE D'EXPERTISE

Une étude de faisabilité menée en 2006 recommandait la création d'un centre d'expertise en production bovine non seulement pour améliorer le Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec (PATBQ) et gérer les stations d'évaluation, mais aussi pour informer et conseiller adéquatement les producteurs sur l'ensemble des volets liés à la production.

En 2007, un comité multipartite coordonné par la Fédération a été mis en place et avait le mandat de confirmer la mission et le rôle du centre, de préciser son format, d'encadrer le travail des consultants responsables de concevoir les structures administrative, légale et financière ainsi que sa promotion, et de proposer un plan stratégique pour les premières années de fonctionnement.

Les travaux de ce comité ont généré une vision commune concernant la mission, le budget ainsi que la structure administrative du futur centre d'expertise dont le lancement est prévu en 2008. Des discussions sont en cours sur les moyens de le financer.

FONDS DE RECHERCHE

Deux nouveaux projets ont débuté en 2007. Globalement, 13 projets de recherche sont actuellement terminés, en cours ou amorcés, au coût total de 4 224 759 \$. Les producteurs se sont investis à hauteur de 842 650 \$.

La Fédération a mené plusieurs autres projets de recherche, sans que le recours au fonds de recherche ne soit nécessaire. Pour mener ces projets, la Fédération a reçu l'aide financière de plusieurs programmes gouvernementaux. Ce soutien financier totalisait plus de 450 000 \$.

FONDS DE GARANTIE DE PAIEMENT

À la suite de l'arrêt des opérations de Les Abattoirs Z. Billette inc., à la fin juillet 2007, le solde impayé par l'abattoir pour l'achat de bouvillons a atteint 4 137 788 \$. Pour compenser partiellement ce défaut de paiement, l'Agence de vente bouvillons d'abattage a retiré une somme de 1 250 000 \$ du fonds de garantie de paiement à l'acquis des producteurs de bouvillons. Le comité recommande de hausser le prélevé de garantie de paiement des bouvillons pour couvrir le solde impayé.

La contribution est toujours en vigueur dans les autres secteurs, sauf pour les bovins de réforme dont la contribution est suspendue depuis le 6 mai 1996. La contribution équivaut à 0,1 % du montant de la vente.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Toujours dans un souci de transparence et de diffusion de l'information, en 2007, ce sont 4 numéros de la revue *Bovins du Québec* qui ont été publiés et 10 du bulletin d'information *La minute bovine*, incluant l'intégration d'une toute nouvelle maquette. Afin de mieux rejoindre les producteurs anglophones, la Fédération a mensuellement proposé une page complète d'articles dans le *Quebec Farmers' Advocate*. Elle a de plus contribué à de nombreux articles dans *La Terre de chez nous*.

La Fédération et ses employés ont apporté un support aux fermes laitières et bovines participant à la *Journée portes ouvertes sur les fermes du Québec*. Toutes les productions étaient représentées cette année. Afin d'assurer la justesse de l'information transmise, tous les outils de communication ont été actualisés et le prix provincial bonifié.

Les 25 ans du Plan conjoint ont été soulignés tout au long de l'année à travers les différents outils de communication de la Fédération, ainsi que dans toutes les publicités corporatives et lors des représentations externes.

La Fédération a aussi créé un prix de l'Engagement solidaire afin de souligner l'engagement particulier d'un producteur ou d'un groupe dans la production bovine. Ce prix, unique dans notre secteur, sera remis à tous les 2 ans. Un premier lauréat sera consacré lors de l'AGA 2008.



LES COMITÉS COÛTS DE PRODUCTION (ASRA)

Des comités spécialisés sont mandatés pour suivre de près l'application des programmes d'assurance stabilisation des revenus agricoles et l'établissement des coûts de production.

Le dossier de la protection du revenu agricole est traité assidûment lors des conseils d'administration de la Fédération et au moment des rencontres des comités de mise en marché et des comités de négociation de chacun des secteurs de production. Le sujet se retrouve également à l'agenda de multiples rencontres avec les instances de l'UPA, la FADQ ainsi que d'autres autorités gouvernementales impliquées dans le dossier.

Bouvillons d'abattage

Denis Ouellet, prés.
Jacques Desrosiers
Orance Mainville
Michel Trudel
Monsieur Sylvain Raynault
(représentant de la Société des parcs d'engraissement du Québec)
Sébastien Tremblay
(représentant semi-finition)
André Ricard
(représentant de la Fédération)

Nombre de réunions : 8

Veaux d'embouche

Pierre Dallaire, prés.
Thérèse G. Carboneau
Alain Juneau
Maurice Veilleux
André Ricard
(représentant de la Fédération)

Nombre de réunions : 11

Veaux de grain

Denis Lahaye, prés.
Gérard Lapointe
Claude Vasseur
Bob Wynands
André Ricard
(représentant de la Fédération)

Nombre de réunions : 4

Veaux de lait

Rémy Pouliot, prés.
Yves Barbet
Fabien Fontaine
Johanne Poulin
André Ricard
(représentant de la Fédération)

Nombre de réunions : 3

LES RELATIONS EXTERNES

Les administrateurs représentent la Fédération auprès de plusieurs comités et organisations reliés à la filière bovine québécoise et canadienne afin de véhiculer les positions et défendre les intérêts des producteurs de bovins du Québec.

Classement du bœuf et du veau

- Agence canadienne de classement
- Comité québécois de classement

Commerce et exportation

- Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie
- Canada Beef Export Federation
- Groupe Export agroalimentaire (Québec)

Environnement

- Comités techniques ministériels, amas au champ et enclos d'hivernage
- Comité de suivi du Guide

Identification permanente et traçabilité

- Agence canadienne d'identification du bétail
- Agri-Traçabilité Québec (ATQ)

Génétique

- Comité consultatif provincial (CCP)
- Comité d'orientation et de promotion de l'insémination artificielle bovine (COPIB)
- Expo-Bœuf et le Congrès du Bœuf

Santé animale

- Comité consultatif canadien sur la santé des animaux
- Comité consultatif québécois en santé animale

Tables filières de l'industrie

- Table ronde de la chaîne de valeur du bœuf (fédéral)
- Table filière du veau (provincial)

Union des producteurs agricoles

- Comité d'administration de l'immeuble
- Table de travail sur la mise en marché
- Table de travail sur le commerce international
- Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers

Université Laval

- Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective



*Les activités
de mise
en marché*



MARCHÉS ET OUVERTURE DES FRONTIÈRES

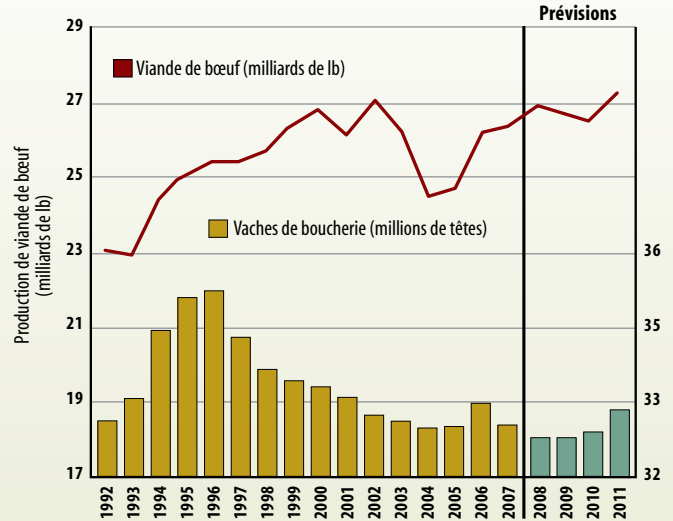
Pour les prochaines années, la production de viande bovine aux États-Unis sera relativement stable. En 2007, les exportations américaines ont augmenté de 22%. D'autre part, on s'attend également à une hausse des importations de bœuf désossé aux États-Unis. Nos voisins du Sud misent beaucoup sur la reprise des exportations de bœuf américain vers les marchés lucratifs de la Corée du Sud et du Japon. La dévaluation du dollar américain leur permet d'être beaucoup plus compétitifs sur les marchés d'exportation.

Au Canada, le cheptel bovin canadien affiche une légère décroissance en 2007, de l'ordre de 5% pour les vaches de boucherie et de 1% pour les vaches laitières. Le Canada a aussi augmenté ses exportations de bovins vivants aux États-Unis. Près de 25% de la production de bouvillons d'abattage et près de 15% des veaux d'embouche canadiens ont traversé la frontière. Cette tendance pourrait s'amplifier en 2008.

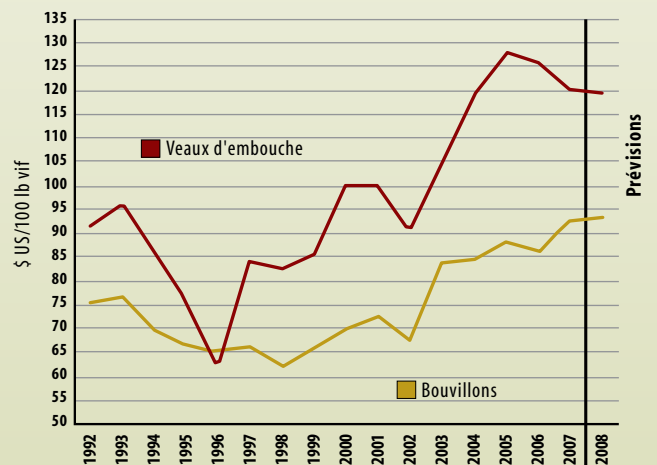
Le dollar canadien a connu une forte croissance par rapport au dollar américain. Cette ascension fulgurante a surpris par sa rapidité et son ampleur. La parité de notre monnaie avec celle de l'Onclé Sam semble être là pour rester, du moins à court terme. Sans conteste, pour le secteur de la transformation, il sera difficile d'être exportateur au cours des prochains mois. C'est vrai pour l'agriculture comme pour d'autres secteurs de l'économie canadienne.

Le cycle bovin et le marché américain

LA PRODUCTION



LES PRIX

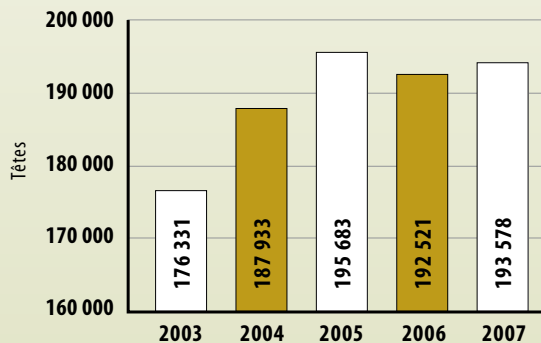


VEAUX D'EMBOUCHE

Ventes aux encans spécialisés du Québec
Mâles 500 - 700 lb



VOLUME DE PRODUCTION



FAITS SAILLANTS

En 2007, on constate une baisse du volume dans les encans spécialisés, encore plus marquée qu'en 2006. Dans l'ensemble, le marché canadien, incluant le marché québécois, a été généralement déprimé en 2007.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité, 2 événements majeurs ont marqué l'année 2007, soit la modification du protocole de vaccination des veaux d'embouche commercialisés aux encans spécialisés, ainsi que l'élaboration, en version française et anglaise, du *Guide de préconditionnement et de semi-finition des veaux d'embouche*.

Toujours dans le but d'améliorer la mise en marché des veaux d'embouche du Québec, 150 entreprises vache-veau, réparties dans les différentes régions du Québec, ont été interrogées, par le biais d'un sondage. Il a été mené, soit par des visites à la ferme ou lors d'appels téléphoniques.

ORIENTATIONS POUR 2008

Un programme de contrôle de la vaccination débute en 2008. Des échantillons de sang sont prélevés au hasard. Le programme pourrait être ajusté à la fin de la saison des encans, en fonction des résultats obtenus ou des besoins exprimés.

La Financière agricole du Québec (FADQ) a reporté l'application du nouveau modèle de coût de production. Des discussions se poursuivront au cours des prochains mois afin d'évaluer la faisabilité et les modalités d'introduction de ce nouveau modèle de compensation en 2009.

En 2008, la FADQ utilisera l'inventaire d'Agri-Traçabilité Québec de ses clients pour établir le volume assurable dans le régime vache-veau. La Fédération veillera à ce que les producteurs qui ont collaboré à la mise en place de ce nouveau système ne soient pas indûment pénalisés.



FAITS SAILLANTS

Le marché américain a été supérieur au marché canadien pendant presque toute l'année 2007, alors que le volume d'abattage s'est maintenu.

La réduction de la capacité d'abattage dans l'est du Canada aura certainement marqué l'année. Cette réduction a amené l'agence à développer le marché américain. Les volumes vendus aux États-Unis ont ainsi plus que doublé, comparativement à l'année 2006.

Le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) a complété l'étude sur la révision des coûts de production du secteur. Le nouveau modèle est entré en application en janvier 2008.

BQP

Au 31 décembre 2007, 32 entreprises étaient conformes aux critères du *Manuel du producteur*, du programme Bœuf Qualité Plus, ce qui représente environ 25 % de la production en 2007. Une ferme qui se conforme aux règles du *Manuel du producteur* se familiarise ainsi avec la production « sous cahier des charges ».

EXPERTISE VÉTÉRINAIRE

Le programme Expertise vétérinaire a poursuivi ses activités en 2007 en publiant et en diffusant plusieurs articles dans la revue *Bovins du Québec* et dans le bulletin *Expertise vétérinaire en santé des bouvillons d'abattage*. Ces articles sont toujours disponibles sur le site Internet www.santedesbouvillons.qc.ca.

Au cours de l'année 2008, le programme soutiendra le secteur des veaux d'embouche dans la mise en œuvre du nouveau protocole de vaccination pour lequel il a collaboré.

BOVITRACE

Le logiciel a été traduit en anglais et un site Internet est maintenant accessible au www.bovitrace.com. Environ 25 % de la production est couverte par ce programme.

En 2007, le module « Santé » du logiciel a été développé et quelques modifications des fonctions existantes ont facilité son utilisation. On remarque, entre autres, l'ajout d'un module permettant la création de protocoles médicaux.

ORIENTATIONS POUR 2008

En 2008, en plus de ses opérations habituelles, l'agence continuera de consacrer ses énergies pour négocier des ententes commerciales avec les acheteurs canadiens et américains et prospecter de nouveaux marchés.

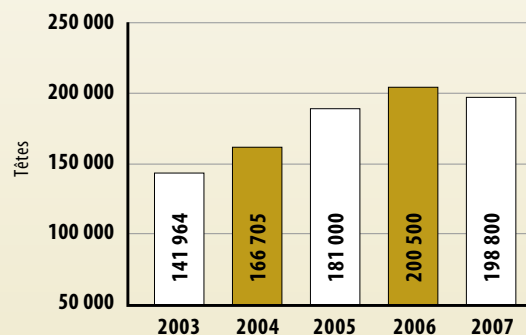
Le comité de mise en marché établira ses priorités d'action à partir des suggestions faites par les producteurs lors de la journée de réflexion du 22 janvier 2008. Enfin, les producteurs seront consultés sur une hausse des frais de mise en marché et du prélevé de garantie de paiement.

BOUVILLONS D'ABATTAGE

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec
Chargements complets de bouvillons "A1-A2", FAB ferme

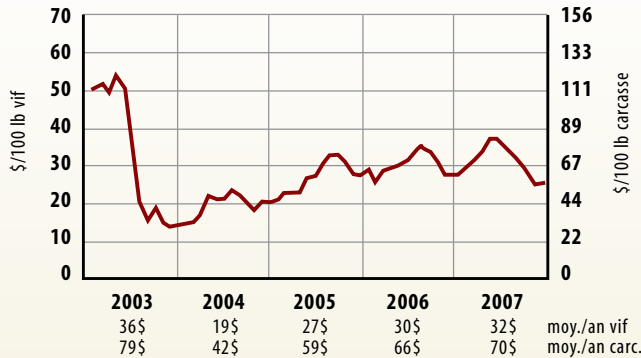


VOLUME DE PRODUCTION



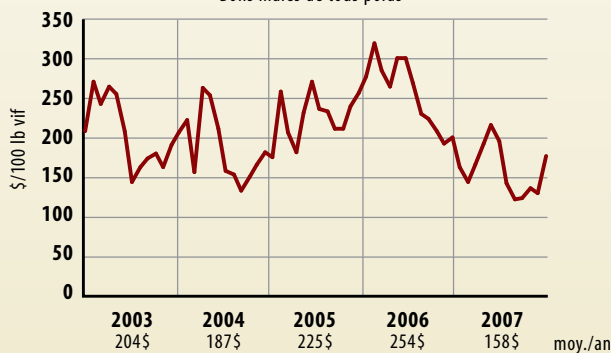
VACHES DE RÉFORME

Encans publics du Québec
(carcasse : calcul avec 45 % de rendement)

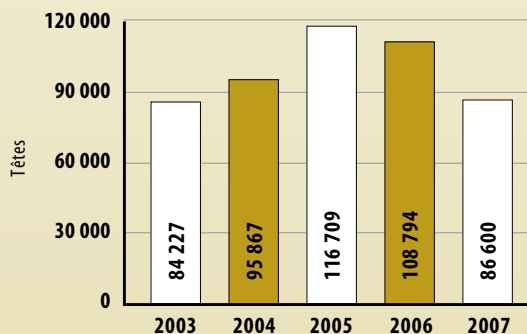


VEAUX LAITIERS D'ENGRASSEMENT

Encans publics du Québec
Bons mâles de tous poids



VOLUME DE PRODUCTION



FAITS SAILLANTS

Au Québec, on note une baisse importante (20 %) du nombre de bovins réformés en 2007. Les abattages étaient donc en baisse de 17 % dans l'Est canadien alors qu'ils étaient en hausse de 12 % dans l'Ouest.

En moyenne, les producteurs ont reçu du marché une vingtaine de dollars de plus par vache en 2007, par rapport à 2006, soit une augmentation de 5 %. Le prix du bœuf désossé est demeuré pratiquement inchangé.

Bien que la nouvelle convention de mise en marché sur base carcasse ait été signée par une quinzaine d'acheteurs en 2006, il aura fallu attendre jusqu'au 13 avril 2007 pour en arriver à une entente avec l'Association des abattoirs de bovins de réforme du Québec.

Depuis le 30 novembre 2007, les producteurs de bovins de réforme ont atteint leur objectif d'amasser 6 M\$ à leur Fonds de développement de la mise en marché, et ce, après 3 ans de perception de 20 \$ par bovin de réforme. Ainsi, les bovins de réforme mis en marché ne sont plus assujettis au prélevé de 20 \$ depuis le 3 décembre dernier.

ORIENTATIONS POUR 2008

De concert avec des chercheurs du centre de recherche d'Agriculture Canada à Lennoxville, l'Agence de vente bovins de réforme et veaux laitiers a réalisé un projet de recherche sur le classement des carcasses de bovins de réforme à l'abattoir. L'objectif est d'implanter le projet au cours de l'année 2008.

Les producteurs de bovins de réforme et veaux laitiers ont été au cœur d'importants projets structurants au cours des dernières années. Par ailleurs, étant donné que la convention signée en 1999 pour la vente de bovins de réforme et veaux laitiers, qui lie la Fédération aux 2 associations d'encans, prend fin le 31 décembre 2008, le moment est opportun pour réévaluer et redéfinir l'ensemble des fonctions et des services requis par les producteurs.

S'il est adopté par les producteurs, le projet d'amélioration de la mise en marché des bovins de réforme et des veaux laitiers sera implanté le 1^{er} janvier 2009. Certains éléments seront à travailler en cours d'année 2008. On pense, entre autres, à une réflexion jugée nécessaire dans chaque région sur les besoins et l'organisation du transport et des rassemblements, à l'arrimage du projet avec la mise en marché des veaux d'embouche et, finalement, à l'évaluation des services nécessaires dans les différents postes, compte tenu de la fin de la convention au 31 décembre 2008.

FAITS SAILLANTS

L'année 2007 a été marquée par des prix relativement stables, mais très bas, tout au long de l'année. La production totale a augmenté de 11 % comparativement à 2006.

Le mécanisme de prix de réserve a joué pleinement son rôle en 2007, empêchant une baisse plus importante des prix à certaines périodes de l'année et permettant ainsi de maintenir un écart nettement positif avec le prix du veau lourd de l'Ontario.

Depuis 2007, tout producteur de veaux de grain doit produire au moins 40 % de son historique, à défaut de quoi une coupure de 40 % est appliquée. Cette année, le comité de mise en marché a alloué 5000 veaux de grain en historiques supplémentaires. Cette allocation était requise pour permettre le maintien du volume global de production, compte tenu du volume élevé d'historiques de référence qui ont été discontinués depuis leur instauration en 2003.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Le fonds de promotion a permis de mener un projet pilote dans des magasins pour l'introduction du « prêt à emballer ». Par ailleurs, le veau de grain a reconduit son entente avec Minçavi et Cuisines Rochette pour l'utilisation du Veau de grain du Québec dans leurs produits.

Plusieurs activités promotionnelles se sont concrétisées à la fois au Québec avec la SAQ, les cidriculteurs, Montpak, Loblaw's et Maxi et à l'extérieur de la province, dans la chaîne Food Basics en Ontario avec Delft Blue/Écolait. Le développement des marchés intérieurs et extérieurs a été exploré lors de participations à divers salons : SIAL, Rest-Hôte, Sysco, CPE, Fêtes de la Nouvelle-France. De plus, une entente a été conclue avec un importateur américain pour la promotion du veau de grain aux États-Unis. Un deuxième banc d'essai sur le veau de grain mettant à contribution des chefs renommés et des diététistes professionnelles a été réalisé avec le concours de l'École professionnelle de Charlesbourg.

ORIENTATIONS POUR 2008

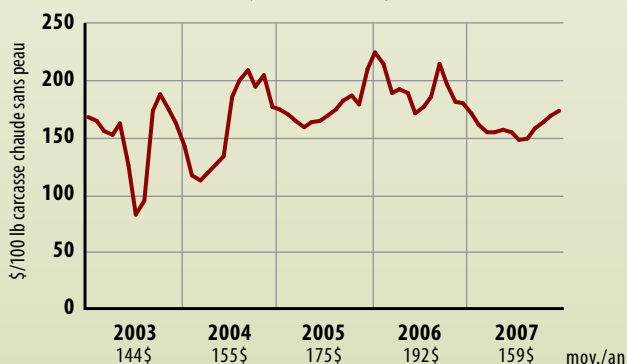
Le comité a retenu les services d'une firme spécialisée pour l'accompagner dans l'élaboration des prochaines orientations stratégiques en promotion et développement des marchés, pour les années à venir. Après cette analyse, le comité évaluera la pertinence de recommander aux producteurs une hausse de la contribution au fonds de promotion, qui est actuellement de 5 \$ par veau de grain mis en marché. Une consultation formelle des producteurs pourrait donc se matérialiser à l'hiver 2009.

Faisant suite à une résolution adoptée lors de l'AGA 2007, le comité a enclenché la mise en place des déclarations des entrées en pouponnière sur base hebdomadaire. Actuellement, près de 80 % des entrées de veaux de grain en pouponnière sont déjà déclarées chaque semaine sur base volontaire. Au cours de l'année 2008, le comité désire obtenir la participation de tous les producteurs à ce projet pilote qui se déroule présentement sur une base volontaire. Il évaluera aussi la pertinence de le rendre obligatoire par voie de règlement.

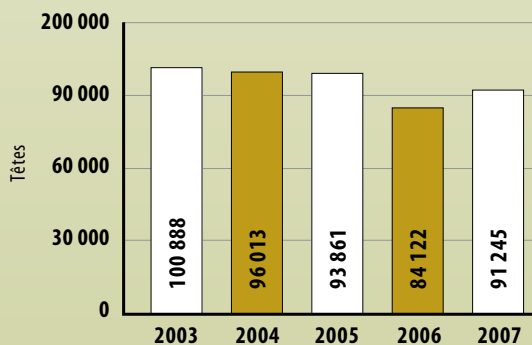
Enfin, le comité prévoit réaliser des économies appréciables en regroupant toutes ses activités de mise en marché sous un même toit; ce qui permettrait de baisser les frais de mise en marché des veaux de grain.

VEAUX DE GRAIN

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec
Prix moyen des veaux de grain A2



VOLUME DE PRODUCTION





UNE ÉTUDE SUR LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU SECTEUR VEAU LOURD

Dans le cadre de ses travaux, la Table filière veau lourd a fait réaliser une étude afin d'évaluer les retombées économiques du secteur au Québec. Les résultats démontrent que la filière veau lourd a bâti une industrie générant d'importantes retombées, tant en termes d'emplois que de revenus directs et indirects.

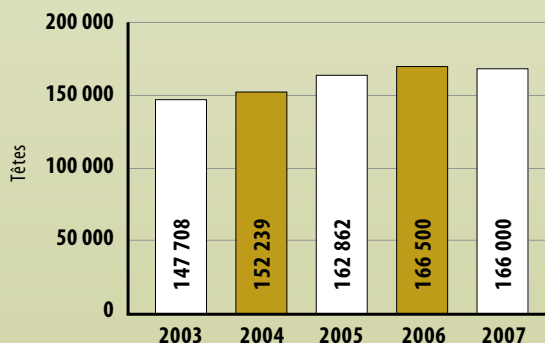
Pour chaque dollar injecté dans le secteur, sa contribution au PIB se situe aux environs de 0,72 \$ ce qui est supérieur à la moyenne de l'industrie bioalimentaire. La filière veau lourd génère également un peu plus de 4600 emplois, alors que les retombées fiscales pour les gouvernements ont atteint 46,7 M\$ en 2006.

VEAUX DE LAIT

Ventes directes aux abattoirs du Québec



VOLUME DE PRODUCTION



FAITS SAILLANTS

Le volume de production en 2007 est très légèrement inférieur à celui de 2006. Des variations importantes de prix, dues essentiellement à une fluctuation significative de l'offre de veaux de lait aux États-Unis, ont marqué l'année 2007. Chez nos voisins du Sud, la production de veaux de lait a chuté de 8 % en 2007. C'est le tiers de la production qui a disparu en 5 ans, dû à la faible consommation de viande de veau *per capita*.

Depuis juin 2007, une formule fixe de détermination du prix carcasse du veau de lait du Québec est en place. Le comité de mise en marché (CMMVL) a également entamé une réflexion sur les modifications à apporter au mode d'élevage afin de mieux répondre aux exigences des consommateurs.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

En 2007, l'offre de produits de Veau de lait du Québec a été bonifiée sur le marché ontarien par les produits *Veau de lait le Choix du Président* de la bannière Loblaws. De plus, lors d'un séminaire culinaire sur les produits du Québec organisé pour les membres de l'American Culinary Federation Chefs of Las Vegas (ACF) et auquel assistaient plus de 200 chefs, le veau de lait était un des plats au menu.

Trente restaurateurs haut de gamme participent dorénavant au programme d'identification des produits de veau de lait dans leur menu dont l'objectif vise à garantir aux consommateurs, la qualité et la provenance des plats de veau de lait.

ORIENTATIONS POUR 2008

Le CMMVL mettra en place en 2008 un règlement de mise en marché qui établira le volume de référence de chaque producteur en fonction du nombre de places « veaux » par site de production assuré au régime ASRA en date du 30 novembre 2007. Ce règlement vise à assurer que le volume produit respecte le volume maximum annuel admissible.

Dans le cadre du processus d'évaluation du programme ASRA, le CMMVL a déposé une série de propositions à la FADQ ayant pour objectif d'améliorer les conditions de production et de mise en marché des veaux de lait.

Du côté promotionnel, les objectifs marketing 2008 visent toujours à mousser la demande intérieure et d'y répondre, tout en favorisant des activités promotionnelles sur des marchés hors Québec, plus particulièrement celui de l'Ontario.



Les comités de mise en marché et de négociation

La Fédération regroupe cinq comités de mise en marché représentant chacun des secteurs de la production bovine. Chaque comité est composé des représentants régionaux du secteur respectif, en plus d'un représentant de la Fédération et d'une association accréditée, le cas échéant.

La mission des comités de mise en marché consiste à élaborer les stratégies de mise en marché adaptées à la réalité de leur production. Les comités adoptent des règlements pour rendre la mise en marché plus ordonnée et efficace, assurant aux producteurs l'obtention du meilleur revenu net possible pour leurs bovins.

Chaque comité de mise en marché est également assisté d'un comité de négociation qui est chargé d'élaborer, de réaliser et de conclure, conjointement avec la Fédération, les négociations dans son secteur de production. En 2007, les comités de mise en marché se sont réunis à 29 reprises, alors que les comités de négociation ont tenu 45 rencontres.

RÉGIONS	BOUVILLONS D'ABATTAGE	BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS	VEAUX D'EMBOUCHE	VEAUX DE GRAIN	VEAUX DE LAIT
Abitibi-Témiscamingue	Dany Frappier	Sylvio Lacasse	Jean-Guy Godbout	Vacant	Vacant
Bas-Saint-Laurent	Jacques Fortin	Pierre Ruest	Maurice Veilleux	Vital Potvin Jean-Noël Boulanger (subst.)	Vacant
Beauce	Jules Côté	Bertrand Gagné	Thérèse G. Carbonneau, v.-p. (CN)	Vacant	Alain Marcoux
Centre-du-Québec	Jean-Pierre Sinotte	J.-Alain Laroche, v.-p. (CN)	Line Therrien	Céline Bélanger Pierre Labonté (subst.)	Diane St-Hilaire Mario Martineau (subst.) Pascale Dugré (subst.)
Côte-du-Sud	Jean-Yves Landry	Jean-Yves Gosselin	Normand Dumais	Gérard Lapointe, prés. (CN) Louis-J. Desjardins (subst.)	Daniel Lajoie
Estrie	Lionel Roy	Pierre E. Carbonneau	André Tessier	Antoine Doyon Rolande Poitras (subst.)	Patrick St-Onge
Gaspésie	Vacant	Viateur Soucy	Étienne Lagacé	Vacant	Vacant
Lanaudière	Denis Ouellet	Éric Tranchemontagne	Donald Bernèche	Gérard Ricard Luc Lachapelle (subst.)	Vacant
Mauricie	Michel Trudel	René Perreault	Rhéaume Allaire	Josée Rivard Louis-Joseph Beaudoin (subst.)	Vacant
Outaouais-Laurentides	Jacques Desrosiers, v.-p. (CN)	Jacques Gevry	Réal Carrier	Vacant	Vacant
Québec	Guy D'Anjou	Denys Beudet (CN)	Alain Juneau, prés. (CN)	Claude Chandonnet Alain Leclerc (subst.)	Rémy Pouliot, prés. (CN) Jocelyn Bilodeau (subst.) Luc Desrochers (subst.)
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Carol Tremblay	Omer Bouchard, prés. (CN)	Pierre Dallaire (CN)	Lysette Harvey (CN) Gervais Girard (subst.)	Vacant
Saint-Hyacinthe	Michel Daigle, v.-p. (CN)	Jean-Marc Ménard	Léandre Cusson	Claude Vasseur, v.-p. (CN) Jocelyn Grenier (subst.)	Yves Barbet, v.-p. (CN) Johanne Poulin (subst.) (CN) Jacques Belda (subst.)
Saint-Jean-Valleyfield	Normand Vinet (CN)	Denis Dumouchel	Serge Dethier	Robert Wynands (CN) Claude St-Onge (subst.)	Fabien Fontaine (CN)
Représentant Fédération	Michel Dessureault (CN)	Denys Beudet (CN) Rhéaume Allaire (représentant CMMVE)	Denys Beudet (CN)	Michel Dessureault (CN)	Michel Dessureault (CN)
Association accréditée	Sylvain Raynault (CN) (Société des parcs d'engraissement du Québec)	Gabriel Rancourt (CN) (Fédération des producteurs de lait du Québec)	—	—	—

Prés. : président du comité de mise en marché et du comité de négociation v.-p. : vice-président du comité de mise en marché et du comité de négociation CN : membre du comité de négociation subst. : substitut

NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2007

Veaux d'embouche	Comité de mise en marché : 4	Comité de négociation : 6
Bouvillons d'abattage	Comité de mise en marché : 8	Comité de négociation : 15
Bovins de réforme	Comité de mise en marché : 8	Comité de négociation : 11
Veaux de grain	Comité de mise en marché : 5	Comité de négociation : 9
Veaux de lait	Comité de mise en marché : 2	Comité de négociation : 4

Le comité exécutif

Le Comité exécutif est formé du président de la Fédération, du vice-président et de trois membres, tous élus par et parmi les membres du Conseil d'administration. Il voit au suivi des décisions du Conseil d'administration et à la gestion courante des opérations de la Fédération. Il agit également comme Comité des finances de la Fédération et s'est réuni à 7 reprises en 2007.



De gauche à droite : Michel Daigle, Alain Juneau, Michel Dessureault, Denys Beaudet et Claude Viel.

*« L'agriculture ne sert plus
à nourrir les populations,
mais à produire des devises »,*
Robert Linhart dans *Le Sucre et la faim*
dans le Nordeste du Brésil (1980)

La souveraineté alimentaire,
c'est d'abord nourrir notre monde.
Les membres du Comité exécutif
de la Fédération ont bien compris
l'importance de ce concept et en
2008, ils ne cesseront pas d'innover
pour atteindre cet objectif.







Depuis 2002, la Fédération s'est directement impliquée dans des activités en aval de la production bovine. Toujours dans le but d'améliorer la mise en marché des bovins, de sécuriser l'écoulement de la production, et afin d'augmenter ou de consolider le revenu net des producteurs, des associations d'affaires sont établies dans différents secteurs de la production bovine québécoise.

RÉSEAU ENCANS QUÉBEC S.E.C. (REQ)

Né d'un partenariat avec la Fédération et Gestion STM en 2002, REQ opère les 4 principaux sites de ventes aux enchères du Québec. Situés à Saint-Hyacinthe, Saint-Isidore, Danville et Princeville, ces 4 sites mettent en marché plus de 75 % du bétail vendu par encan au Québec.

Faits saillants

En 2007, afin de contrer la baisse de ses revenus, REQ revoit son mode de fonctionnement. Le réseau poursuit le développement des services de soutien à la semi-finition de veaux d'embouche et continue d'offrir son support aux projets régionaux de mise en marché avec des cahiers des charges spécifiques. Malgré une baisse importante de ses revenus provenant des commissions, REQ terminera son année financière 2006-2007 avec un léger bénéfice.

LES ABATTOIRS ZÉNON BILLETTE INC.

Cessation des activités d'abattage

Le 27 juillet 2007, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) faisait parvenir une mise en demeure à Les Abattoirs Z. Billette inc. pour retard de paiement des bouvillons achetés. Le 6 août, l'abattoir se plaçait sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. La faillite a été déclarée le 4 décembre 2007.

Plusieurs raisons sont à l'origine de cette situation. La croissance rapide de la capacité d'abattage de l'entreprise a engendré des difficultés, tant au niveau des investissements requis pour les infrastructures, qu'au niveau de l'adaptation des ressources humaines et du respect des normes environnementales. La hausse du dollar canadien a aussi fragilisé l'entreprise, à l'instar de l'ensemble du secteur manufacturier.

Recommandations du Groupe de travail

Au printemps 2007, à la demande du gouvernement, la Fédération mandait une firme pour identifier et évaluer les synergies potentielles entre Les Abattoirs Z. Billette inc. et Levinoff-Colbex S.E.C. Malheureusement, les bénéfices évalués par l'étude n'étaient pas suffisants pour redresser les finances de l'abattoir Billette.



Un groupe de travail, composé notamment d'experts en opération d'abattage, a donc été mis en place avec le mandat d'étudier et de proposer des solutions réalistes et rentables pour maintenir l'abattage et la transformation de bouvillons au Québec.

Leur analyse confirme que la pérennité de l'abattage et de la transformation des bouvillons d'abattage peut se réaliser par l'intégration des activités d'abattage chez Colbex. Les options de découpe les plus rentables seraient effectuées soit à Saint-Simon ou dans une nouvelle usine adjacente à l'abattoir de Colbex.

LEVINOFF-COLBEX S.E.C.

Depuis le 13 décembre 2004, afin de financer en partie l'acquisition de l'abattoir Levinoff-Colbex S.E.C., les producteurs de bovins de réforme versaient une contribution de 20 \$, prélevée sur chaque bovin de réforme mis en marché. Cette contribution a été suspendue le 30 novembre 2007, lorsque l'apport au Fonds de développement de la mise en marché a atteint l'objectif initialement prévu, soit 6 M\$. En 2007, le chiffre d'affaires de l'abattoir s'élève à environ 113,5 M\$, en baisse de 6,5 M\$ par rapport à 2006.

Faits saillants

En 2007, la nouvelle réglementation sur les MRS a nécessité des investissements de plus de 2 M\$ pour l'abattoir. En attente du support financier gouvernemental, les investissements nécessaires à la salle de découpe ont été reportés en 2008. Cette réglementation entraîne aussi une hausse importante des coûts pour la récupération des sous-produits d'abattage et de désossage. De plus, elle diminue grandement la compétitivité de Levinoff-Colbex S.E.C. comparativement aux abattoirs états-uniens.

Sans un soutien gouvernemental adéquat pour pallier aux coûts engendrés par la réglementation canadienne sur les MRS, la situation de l'abattoir sera difficile en 2008. De plus, le maintien de la fermeture des frontières de certains pays, en particulier les marchés asiatiques, diminue grandement la valeur des abats rouges et blancs, jadis une source importante de revenus pour les abattoirs.

Un important processus de planification stratégique a été mis en place afin d'identifier les opportunités d'affaires pour l'entreprise. L'exercice permettra de définir les orientations stratégiques à suivre pour les prochaines années qui sont essentielles pour maintenir la rentabilité et assurer la pérennité de l'entreprise à long terme. Les producteurs seront également invités à consolider le financement de leur abattoir qui est actuellement sous-capitalisé. La présence d'une telle entreprise en sol québécois est indispensable pour sécuriser l'écoulement de nos bovins de réforme et pour maintenir la compétition sur les marchés.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Fédération est composé du président de la Fédération, des présidents des 14 syndicats régionaux élus dans leur région respective, et des présidents des 5 comités de mise en marché, représentant chacun des secteurs de la production bovine.

Les administrateurs donnent suite aux décisions de l'Assemblée générale annuelle. Ils décident aussi des orientations à donner sur les politiques, les programmes agricoles, la réglementation et toute autre question qui concerne la Fédération, la production et la mise en marché des bovins. En 2007, le Conseil d'administration s'est réuni à 8 reprises.



PRÉSIDENT Michel Dessureault - 4

Les présidents des syndicats des producteurs de bovins

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Maurice Migneault - 1

BAS-SAINT-LAURENT
Claude Viel - 7
Membre du Comité exécutif

BEAUCE
Thérèse G. Carboneau - 15

CENTRE-DU-QUÉBEC
J.-Alain Laroche - 9

CÔTE-DU-SUD
Jean-Yves Gosselin - 12

ESTRIE
André Tessier - 10

GASPÉSIE
Marc Cyr - 14

LANAUDIÈRE
André Ricard - 16

MAURICIE
Rhéaume Allaire - 8

OUTAOUAIS-LAURENTIDES
Gib Drury - 17

QUÉBEC
Denys Beaudet - 5
Vice-président de la Fédération

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Robert Collard - 6

SAINT-HYACINTHE
Yvon Boucher - 11

SAINT-JEAN-VALLEYFIELD
Douglas Brooks - 18

Les présidents des comités de mise en marché

BOUVILLONS D'ABATTAGE
Michel Daigle - 3
Membre du comité exécutif

VEAUX DE GRAIN
Gérard Lapointe - 19

VEAUX DE LAIT
Rémy Pouliot - 20

**BOVINS DE RÉFORME ET
VEAUX LAITIERS**
Omer Bouchard - 13

VEAUX D'EMBOUCHE
Alain Juneau - 2
Membre du comité exécutif

*« Qui observe le vent ne sèmera pas;
et qui regarde les nuages
ne moissonnera pas. »
(Ecclésiaste 11:4)*

Les producteurs et productrices de bovins du Québec sont tout sauf paralysés par l'incertitude et l'indécision. Ce sont des hommes et des femmes d'action, qui, par leurs actions collectives font avancer la cause des producteurs de bovins du Québec.



Les syndicats régionaux regroupent les producteurs de bovins présents dans leur région respective. Chaque syndicat possède son propre conseil d'administration, dont le président siège au Conseil d'administration de la Fédération.

En plus d'assurer une représentation régionale, les syndicats mettent en œuvre des projets de développement de la production et collaborent à la mise en marché des bovins. Dans chacune des régions, un secrétaire assume la planification et le suivi des activités courantes du syndicat.

Abitibi-Témiscamingue

Téléphone : 819 762-0833

Télécopieur : 819 762-0575

Secrétaire : Christel Groux

Courriel : cgroux@upa.qc.ca

Estrie

Téléphone : 819 346-8905

Télécopieur : 819 346-2533

Secrétaire : Robert Trudeau

Courriel : rtrudeau@upa.qc.ca

Outaouais-Laurentides

Téléphone : 450 472-0440

Télécopieur : 450 472-8386

Secrétaire : Luc Fuoco

Courriel : lfuoco@upa.qc.ca

Bas-Saint-Laurent

Téléphone : 418 723-2424

Télécopieur : 418 723-6045

Secrétaire : Pierre Duchesne

Courriel : pduchesne@upa.qc.ca

Gaspésie

Téléphone : 418 392-4466

Télécopieur : 418 392-4862

Secrétaire : Jean-Paul St-Onge

Courriel : jpst-onges@upa.qc.ca

Québec

Téléphone : 418 872-0770

Télécopieur : 418 872-3386

Secrétaire : Nadia Forget

Courriel : nforget@upa.qc.ca

Beauce

Téléphone : 418 228-5588

Télécopieur : 418 228-3943

Secrétaire : Marcel Gaulin

Courriel : mgaulin@upa.qc.ca

Lanaudière

Téléphone : 450 753-7486/87

Télécopieur : 450 759-7610

Secrétaire : Claude Laflamme

Courriel : claflamme@upa.qc.ca

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Téléphone : 418 542-5666

Télécopieur : 418 542-3011

Secrétaire : Claire Simard

Courriel : csimard@upa.qc.ca

Centre-du-Québec

Téléphone : 819 293-5838

Télécopieur : 819 293-6698

Secrétaire : France Trudel

Courriel : ftrudel@upa.qc.ca

Mauricie

Téléphone : 819 378-4033

Télécopieur : 819 371-2712

Secrétaire : Réjean Gervais

Courriel : rgervais@upa.qc.ca

Saint-Hyacinthe

Téléphone : 450 467-1124

Télécopieur : 450 778-3797

Secrétaire : Roch Guay

Courriel : rguay@upa.qc.ca

Côte-du-Sud

Téléphone : 418 856-3044

Télécopieur : 418 856-5199

Secrétaire : Mino Adjin

Courriel : madjin@upa.qc.ca

Saint-Jean-Valleyfield

Téléphone : 450 454-5115

Télécopieur : 450 454-6918

Secrétaire : Catherine Turgeon

Courriel : cturgeon@upa.qc.ca



Fédération
des producteurs
de bovins
du Québec



555, boul. Roland-Therrien
Bureau 305
Longueuil (Québec) J4H 4G2

Tél. : 450 679-0530
Télec. : 450 442-9348
fpbq@upa.qc.ca www.bovin.qc.ca